

PRÉPARATION AU PASSAGE À L'AN 2000





Le défi à relever

Il est reconnu que le risque de défaillance des systèmes informatiques lors du passage à l'an 2000 est un problème auquel il faut s'attaquer si l'on veut prévenir ou limiter d'éventuelles interruptions de service qui pourraient avoir des répercussions économiques relativement étendues. La Banque travaille depuis plusieurs années à préparer ses systèmes informatiques et collabore avec les secteurs public et privé pour réduire au maximum l'incidence du bogue de l'an 2000 sur le système financier canadien.

La situation à la Banque

L'émission et la distribution des billets de banque, le règlement des transactions financières et les fonctions d'agent financier du gouvernement fédéral comptent parmi les activités les plus importantes de la Banque. Dans le cadre de son rôle d'agent financier, celle-ci se charge notamment du paiement des intérêts sur les titres d'État et de la prestation de services bancaires au gouvernement.

En 1997, la Banque a dressé l'inventaire des systèmes auxquels elle a recours pour appuyer ces fonctions et a cerné les composantes qui n'étaient pas adaptées à l'an 2000. Elle a ainsi pu constater que sa situation à cet égard était bonne, ce qui s'explique dans une large mesure par la mise à niveau ou le remplacement d'un grand nombre de systèmes au cours des dernières années. Par la suite, la Banque a établi un calendrier pour faire en sorte que ses systèmes essentiels soient soumis à tous les essais requis et qu'ils soient fin prêts pour l'an 2000. À la fin du mois de décembre 1998, les principaux systèmes de la Banque qui devaient être revus l'avaient tous été. Très peu nombreux, les nouveaux systèmes, dont l'élaboration sera achevée d'ici la fin de cet été, seront également adaptés à l'an 2000. Quant à ceux qui le sont déjà, il a été convenu de limiter les modifications qui pourraient leur être apportées en décrétant un gel surveillé des ajouts ou changements aux systèmes.

La Banque travaille depuis plusieurs années à préparer ses systèmes informatiques et collabore avec les secteurs public et privé pour réduire au maximum l'incidence du bogue de l'an 2000 sur le système financier canadien.

La collaboration avec les secteurs public et privé

La Banque mène la plupart de ses activités conjointement avec des partenaires des secteurs public et privé. Leur collaboration est bien entendu très étroite dans le cadre de la préparation au passage à l'an 2000. Des essais communs de systèmes automatisés ont déjà commencé et s'achèveront au printemps et à l'été 1999.

Système financier

Des représentants du ministère des Finances, de la Banque du Canada, du Bureau du surintendant des institutions financières et de la Société d'assurance-dépôts du Canada se rencontrent régulièrement pour échanger des informations sur les efforts de préparation des différents acteurs du secteur financier. La Banque porte une attention particulière aux principaux systèmes de compensation et de règlement tels que le système de transfert de paiements de grande valeur et le Service de compensation des titres d'emprunt. Les exploitants de ces systèmes ont déclaré avoir accompli d'excellents progrès dans l'adaptation de ceux-ci à l'an 2000. Le Bureau du surintendant des institutions financières, qui supervise les activités de plus de 400 institutions (banques, sociétés de fiducie ou de prêt et compagnies d'assurance constituées en vertu d'une loi fédérale), a établi des échéances que celles-ci doivent respecter dans le cadre de leur préparation au passage à l'an 2000. La grande majorité d'entre elles ont atteint les objectifs fixés pour décembre 1998.

Billets de banque

La Banque travaille en partenariat avec les institutions financières pour faire face à une hausse possible de la demande de billets de banque vers la fin de l'année 1999. Elle en conserve d'habitude d'importants stocks pour répondre à la demande du public en période de pointe ou dans des circonstances exceptionnelles, comme à l'occasion de la tempête de pluie verglaçante qui a frappé l'est du pays au début de 1998. Bien que la Banque ne s'attende pas à une augmentation considérable de



la demande, il importe que les Canadiens soient convaincus qu'il y aura suffisamment de billets pour répondre à leurs besoins à l'approche du passage à l'an 2000. Par conséquent, les réserves seront augmentées de façon notable en 1999. Il est prévu d'imprimer des billets supplémentaires et on a commencé à stocker de vieux billets qui auraient normalement été détruits.

Obligations d'épargne du Canada et titres négociables

La Banque tient le registre informatisé de renseignements sur les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'autres titres au détail, et verse les intérêts en fonction des données qui y sont répertoriées. Les principaux systèmes qui prennent en charge le registre ont été complètement refaits et sont adaptés à l'an 2000. La Banque est convaincue que ce dernier continuera de fonctionner sans problème après le 31 décembre 1999. Les essais internes effectués sur les systèmes qui servent à l'émission des bons du Trésor et des obligations négociables du gouvernement fédéral ainsi qu'aux paiements d'intérêts correspondants ont été réussis. Les essais qui doivent se tenir conjointement avec d'autres institutions se dérouleront pour la plupart au premier semestre de 1999.

Les plans d'urgence

La Banque est convaincue que d'éventuels dysfonctionnements liés au bogue de l'an 2000 ne l'empêcheront pas d'assumer ses responsabilités. Elle élabore toutefois des plans d'urgence pour faire face à tout problème susceptible de toucher ses systèmes essentiels. De plus, elle travaille aux côtés d'organismes gouvernementaux et privés à l'établissement de plans d'urgence qui seraient mis en appli-

cation dans le cas – peu probable – où les flux de paiements viendraient à s'interrompre.

Le bon déroulement des opérations de la Banque et du secteur financier dépend de la fourniture de services de base comme la distribution d'électricité et les télécommunications. Au Canada, les fournisseurs de ces services ont commencé voici quelque temps déjà à se préparer au passage à l'an 2000. Les progrès qui ont été réalisés à ce jour permettent de penser que d'éventuelles perturbations de ces services n'auraient que des répercussions limitées et localisées sur le secteur financier.

Dépenses liées au passage à l'an 2000

On prévoit que le coût des ressources supplémentaires dont la Banque aura eu besoin de 1997 à 1999 pour relever le défi du passage à l'an 2000 avoisinera les 14 millions de dollars. Le recours aux services d'experts-conseils en technologie de l'information explique le gros des dépenses engagées. À l'interne, il aura également fallu consacrer l'équivalent d'environ 55 années-personnes aux préparatifs du passage à l'an 2000. Près de la moitié de l'enveloppe budgétaire prévue avait été dépensée à la fin de 1998, en grande partie pour adapter à l'an 2000 les systèmes essentiels. Les fonds restants seront réservés à la réalisation des essais de ces systèmes avec des tiers, à l'élaboration finale des plans d'urgence et à l'adaptation à l'an 2000 des systèmes non essentiels. Ces travaux devraient être terminés d'ici le troisième trimestre de 1999.

